

Avril 2009



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Проводольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-sixième session

Rome, 15–19 juin 2009

**Rapport de la soixante-septième session du Comité des produits
(20–22 avril 2009)**

Table des matières

Paragraphes

I.	Introduction	1 - 5
II.	La situation des marchés mondiaux des produits agricoles	6 - 17
	A. Situation actuelle et perspectives	6 - 9
	B. Incidences, sur le marché et la sécurité alimentaire, de l'évolution des marchés des biocarburants	10 - 17
III.	Évolution des politiques ayant une incidence sur les marchés et le commerce des produits agricoles	18 - 35
	A. Négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	18 - 22
	B.1 Mesures destinées à faire face aux fluctuations des cours des produits agricoles	23 – 25

B.2	Vers la formulation de politiques visant à réduire au maximum les effets de distorsion causés par les mesures de soutien à l'agriculture	6 - 29
C.	Conséquences macroéconomiques et gestion des fluctuations des prix des produits alimentaires	30 - 35
IV.	Mesures internationales concernant les produits agricoles	36 - 38
V.	Organisation de la soixante-huitième session	39
VI.	Questions diverses	40 - 42

**APPENDICE A ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. JAMES G. BUTLER
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

**APPENDICE B ORDRE DU JOUR DE LA SOIXANTE-SEPTIEME SESSION DU
COMITE DES PRODUITS**

**APPENDICE C LISTE DES MEMBRES DU COMITE DES PRODUITS
EXERCICE 2008-2009**

QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DU CONSEIL

Le Comité souhaite appeler l'attention du Conseil sur les questions ci-après, en particulier:

1. Son examen de la situation des marchés mondiaux des produits agricoles et le rôle important que joue le Comité des produits dans le suivi des marchés des produits alimentaires et des politiques, étayé par les informations fournies par les États Membres.
2. Sa demande de poursuite de l'analyse des raisons des changements brusques des situations des marchés, notamment les politiques, afin d'en tirer les incidences pour les petits agriculteurs.
3. Sa demande que la FAO entreprenne une analyse complémentaire des incidences de la mise en valeur des biocarburants sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'environnement, et les liens qui existent entre les marchés de l'énergie et les marchés agricoles et en particulier les biocarburants de deuxième génération.
4. Le bon accueil qu'il a fait à l'engagement renouvelé des membres de l'OMC pour parvenir à un accord complet, ambitieux et équilibré.
5. Son appui à la poursuite de l'analyse de la FAO et des travaux de renforcement des capacités concernant les négociations commerciales multilatérales.
6. Sa demande d'analyse des incidences de la crise financière sur l'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire.
7. Son opinion selon laquelle certaines des politiques adoptées par les gouvernements pour faire face au prix élevés des denrées alimentaires n'avaient pas été efficaces et, dans le cas des restrictions à l'exportation, avaient aggravé la situation et sa demande d'analyse ultérieure approfondie des incidences sur les politiques, en particulier sur les pays à faible revenu et à déficit vivrier.
8. Le bon accueil qu'il avait réservé aux progrès faits en matière de découplage des politiques d'appui à l'agriculture et sa recommandation selon laquelle la FAO devrait faciliter les investissements visant à améliorer la compétitivité de l'agriculture des pays en développement.
9. Sa demande de recherche ultérieure concernant les incidences macro-économiques et la gestion des variations des prix des produits.
10. Sa décision relative à l'établissement d'un groupe de travail chargé d'examiner le rôle actuel et futur des organismes internationaux de produits et sa demande relative à la préparation d'un mandat pour ce groupe de travail en vue de son approbation par le Bureau.
11. Sa demande de préparation d'un document à soumettre à la prochaine session du Comité en tant que base pour les débats relatifs à son rôle et à l'organisation de ses travaux.

QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

Le Comité souhaite appeler l'attention de la Conférence sur les questions ci-après, en particulier:

1. Sa demande de poursuite de l'analyse des raisons des changements brusques de situation des marchés, et notamment une analyse approfondie des incidences des politiques, afin de tirer les incidences pour les petits agriculteurs et pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier.
2. Sa demande relative à une analyse ultérieure, par la FAO, des incidences du développement des biocarburants sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'environnement, des liens entre l'énergie et les marchés agricoles et en particulier des biocarburants de deuxième génération.
3. Le bon accueil qu'il a fait à l'engagement renouvelé des membres de l'OMC à parvenir à un accord complet, ambitieux et équilibré et son appui à la poursuite de l'analyse par la FAO et des travaux de renforcement des capacités en ce qui concerne les négociations internationales.
4. Sa demande d'analyse des incidences de la crise financière sur l'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire.
5. Le bon accueil qu'il a fait aux progrès réalisés en matière de découplage des politiques de soutien de l'agriculture et sa réglementation selon laquelle la FAO devrait faciliter les investissements visant à améliorer la compétitivité de l'agriculture des pays en développement.
6. Sa demande de recherche complémentaire concernant les incidences macro-économiques et la gestion des variations des prix des produits.

I. Introduction

1. Le Comité des produits a tenu sa soixante-septième session du 20 au 22 avril 2009 au Siège de la FAO, à Rome. Sur les 105 États Membres du Comité pour l'exercice 2008-2009, 96 étaient présents à la session. Sept États Membres de l'Organisation, le Saint-Siège, quatre organisations internationales et cinq organisations non gouvernementales ont participé à la session en qualité d'observateurs.
2. Le Comité a élu M. Neil Fraser (Nouvelle-Zélande) Président, M. Noel de Luna (Philippines) Premier Vice-Président et M. Fazil Düsünceli (Turquie) Second Vice-Président..
3. Le discours d'ouverture a été prononcé par M. James G. Butler, Directeur général adjoint. Il est reproduit à l'Appendice A.
4. Le Comité était assisté pendant la session par un groupe de rédaction composé des pays suivants: Afghanistan, Australie, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chine, Équateur, Estonie, Japon, Jordanie (Président M. Ibrahim Abu Atileh), Mozambique, Pays-Bas, République tchèque et Suède.
5. Le Comité a adopté l'ordre du jour reproduit à l'Appendice B.

II. La situation des marchés mondiaux des produits agricoles

A. SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

6. Le Comité a examiné la situation des marchés mondiaux des produits agricoles en s'appuyant sur le document CCP 09/Inf.6. Il a noté que les turbulences qui avaient caractérisé les marchés depuis 2007 avaient abouti à des prix records à l'été 2008, puis à de fortes baisses à la fin de l'année. Le Comité a reconnu que ces fluctuations avaient été à l'origine de troubles, en particulier dans les pays exposés à l'insécurité alimentaire, encourageant les gouvernements à intervenir pour protéger les consommateurs. Il a été noté que l'expérience des deux dernières années avait révélé, dans certains pays, la forte capacité de réaction des producteurs aux variations de prix. Le Comité a demandé au Secrétariat de continuer à suivre et à analyser les variations des prix des produits.
7. Le Comité a souscrit à l'analyse du Secrétariat concernant les récentes variations des prix des produits sur les deux dernières années et à ses vues relatives aux perspectives à court terme. L'importance de la fourniture, par la FAO, d'informations sur la situation et les perspectives mondiales des produits a été soulignée, et l'utilité du site web de la FAO sur la situation alimentaire mondiale en tant que source de mises à jour sur les prix et les marchés a été notée. Des membres du Comité ont souligné le rôle unique que joue le Comité des produits dans le suivi des marchés et politiques alimentaires et de leurs incidences. Le Groupe des 77 a vigoureusement appuyé le maintien du Comité des produits au sein de la FAO.

8. Le Comité a indiqué qu'il souscrivait aux divers facteurs identifiés par le Secrétariat comme étant à l'origine des récentes variations de prix. Tout en reconnaissant que les variations des indicateurs de base de l'offre et de la demande étaient à l'origine de la récente baisse des prix, certains Membres ont souligné l'importance du fléchissement de l'activité économique mondiale qui a déprimé les marchés. Le rôle des interventions de politique, telles que les restrictions à l'exportation et les politiques de soutien de l'agriculture interne en tant que sources des variations de prix, a également été mentionné et il a été estimé qu'une analyse plus poussée des politiques était nécessaire pour élucider ces impacts. Notant que la flambée des prix des produits agricoles avait suscité beaucoup de préoccupation, de même que les prix extrêmement bas lors de sessions précédentes du Comité des produits, le Secrétariat a été invité à continuer d'analyser les raisons expliquant la soudaineté des changements de conjoncture, et notamment les politiques, en vue d'en déduire les incidences pour les petits agriculteurs. Le Secrétariat a également été invité à

indiquer si la baisse à long terme des prix reprendrait ou si ils auraient une évolution différente à l'avenir, ce qui indiquerait la présence d'une rupture structurelle du fonctionnement des marchés.

9. Étant donné l'importance qu'il y avait à suivre les marchés et les prix des produits, le Secrétariat a rappelé aux Membres que la fourniture, par leur pays, d'informations actuelles et exactes sur leurs marchés, était essentielle pour permettre à la FAO d'établir les situations et perspectives du marché mondial des produits.

B. INCIDENCES, SUR LE MARCHÉ ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, DE L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS DES BIOCARBURANTS

10. Le Comité a examiné les incidences sur le marché et la sécurité alimentaire du développement de la production de biocarburants en s'appuyant sur le document CCP: 09/06. Il a examiné les coûts et avantages associés au développement du secteur des biocarburants. Il a également appelé l'attention sur le rôle des politiques qui influencent ce secteur.

11. Le Comité a souscrit à l'analyse figurant dans le document du Secrétariat. Cependant, il a demandé une analyse plus approfondie des incidences des biocarburants sur la pauvreté, la sécurité alimentaire, les avantages pour l'environnement et les bilans du carbone. Il a également été noté que le lien potentiel entre les prix du pétrole et ceux des produits n'était pas encore définitif et devait faire l'objet d'une évaluation plus approfondie. Il était nécessaire de procéder à des recherches supplémentaires sur les biocarburants de deuxième génération.

12. Le Comité a été informé que certains pays avaient choisi de ne pas fabriquer de biocarburants avec des matières premières utilisées pour l'alimentation humaine ou animale. Il a également été noté qu'aucune conclusion générale au sujet des liens entre l'expansion des biocarburants et la sécurité alimentaire ne pouvait être tirée.

13. Les participants sont généralement convenus de la nécessité de travailler à la mise au point de directives internationales transparentes relatives à la durabilité, et notamment de pratiques optimales concernant la production, la consommation et les échanges internationaux de biocarburants reposant sur des bases scientifiques solides. Il a été noté que la FAO pouvait jouer un rôle de catalyseur et qu'elle devrait également intervenir dans les initiatives en cours concernant la durabilité des biocarburants, telles que la Table ronde sur les biocarburants durables et le Partenariat mondial sur les bioénergies.

14. Outre la reconnaissance de liens étroits entre l'énergie et l'agriculture, le Comité a également demandé à la FAO d'évaluer la façon dont le développement des marchés des carburants fossiles et des marchés des biocarburants a une incidence sur les marchés agricoles.

15. Les participants sont généralement convenus, en l'évoquant à de nombreuses reprises, de la nécessité de mettre davantage l'accent sur les biocarburants de deuxième génération. Les biocarburants de deuxième génération (faisant appel à la biomasse cellulosique) sont perçus comme présentant l'avantage d'une concurrence moins forte entre la production vivrière et la production de carburants, diversifiant la gamme des matières premières non alimentaires utilisées pour la production de biocarburants, et offrant des possibilités de bilan écologique et de bilan du carbone plus favorables. Les membres ont souligné les programmes en cours de recherche-développement visant la biomasse cellulosique et ils ont appelé l'attention sur le transfert de technologies et la question de savoir si les pays en développement pourraient bénéficier des fruits des innovations relatives aux carburants de deuxième génération.

16. Le Comité a estimé que les politiques de mise au point de biocarburants dans les pays en développement devaient être conformes aux stratégies de développement agricole et de réduction de la pauvreté et ne pas compromettre la sécurité alimentaire. La mise au point de biocarburants, pour être en faveur des pauvres, devait être intégrée dans les stratégies de développement rural général, par des investissements dans les infrastructures et un accès facilité des petits agriculteurs aux crédits et aux transferts de technologie.

17. Certains Membres ont indiqué qu'ils craignaient que les pays en développement ne bénéficient pas de la révolution des biocarburants si les tarifs douaniers étaient maintenus ou si des subventions continuaient à être versées dans les pays industriels et ils se sont également déclarés préoccupés de ce que la certification des biocarburants pourrait devenir un obstacle au commerce.

III. Évolution des politiques ayant une incidence sur les marchés et le commerce des produits agricoles

A. NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

18. Le Comité a examiné l'état actuel des négociations multilatérales sur le commerce dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la base du document CCP 09/07.

19. Le Comité a trouvé utile le résumé fourni dans le document, sur l'état d'avancement des négociations de Doha concernant l'agriculture, en particulier sur les principaux sujets de dissension tels qu'ils sont apparus au cours de la mini-réunion ministérielle à Genève, en juillet 2008. Il a estimé que les négociations concernant l'accord sur l'agriculture avaient beaucoup avancé, même s'il restait encore d'importantes difficultés à surmonter, et que le projet de Modalités de décembre 2008, et les convergences obtenues jetaient les bases de nouvelles négociations. Certains Membres ont fourni des indications supplémentaires quant aux points de vue de leur pays sur des questions abordées dans le projet de Modalités. Le Comité s'est félicité de l'engagement renouvelé, pris par le G20 et le G8, d'arriver à des résultats complets, ambitieux et équilibrés.

20. Des Membres ont fait observer que le Cycle de Doha portait sur le développement, et qu'il était donc difficile de conclure un accord global à la fois ambitieux et équilibré qui satisfasse tous les membres de l'OMC, compte tenu de leurs divers stades de développement agricole et besoins spécifiques en matière de commerce et de développement. D'où l'importance, notamment, d'une analyse minutieuse du processus de développement agricole de pays se trouvant à des stades de développement différents, et de la manière dont les politiques commerciales à l'appui du développement agricole peuvent être articulées.

21. Plusieurs Membres ont pris la parole au sujet du programme de la FAO sur le renforcement des capacités relatives au commerce. Le Comité a estimé que l'assistance fournie par la FAO aux États Membres en ce qui concerne les négociations commerciales multilatérales, en matière d'analyse et dans le domaine technique, leur avait été utile, notamment parce qu'elle avait permis de renforcer les capacités de négociation des pays en développement. Il a approuvé la poursuite de ces activités, qui comportaient des activités à la fois d'analyse et de renforcement des capacités par l'intermédiaire de programmes de diffusion et de formation. Certains Membres ont également appelé des membres du Comité à fournir des ressources extrabudgétaires à l'appui de ce programme de travail.

22. De nombreux Membres ont évoqué la crise financière mondiale actuelle et ses répercussions sur le commerce et la sécurité alimentaire dans les pays en développement, en exprimant leurs préoccupations face à la montée du protectionnisme commercial. D'aucuns ont fait valoir que, bien que l'on ne soit pas en possession d'informations complètes quant à ces répercussions, il était fort à craindre que de nombreux pays ne disposant pas de ressources financières suffisantes pour faire face à la crise souffrent considérablement. Il a été demandé au Secrétariat de surveiller l'impact de la crise sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, et de proposer des mesures pour en atténuer les effets néfastes. Le Comité a jugé qu'un Cycle de Doha ambitieux et équilibré contribuerait à réduire les répercussions de la crise. En parallèle, il convenait de renforcer l'efficacité d'initiatives telles que l'Aide au commerce et le financement du commerce.

B.1 MESURES DESTINÉES À FAIRE FACE AUX FLUCTUATIONS DES COURS DES PRODUITS AGRICOLES

23. En s'appuyant sur le document CCP 09/8, le Comité a passé en revue les mesures adoptées par les pays en vue d'atténuer les effets de la flambée des prix. Différentes opinions ont été exprimées. Il a été noté que les mesures adoptées ne s'étaient pas toujours révélées efficaces et qu'elles avaient parfois compromis les efforts d'accroissement de la productivité et de la production à moyen terme. Certains Membres se sont déclarés préoccupés par le regain d'intérêt manifeste pour l'autosuffisance alimentaire en tant que moyen de garantir la sécurité alimentaire, moyen adopté par plusieurs pays à la suite de la hausse et de l'instabilité des cours des denrées alimentaires en 2008. Certains Membres ont fait valoir qu'il fallait clairement distinguer la notion de sécurité alimentaire de celle d'autosuffisance alimentaire, étant donné que les politiques visant l'autosuffisance alimentaire mises en œuvre dans les années 70 et 80 ne se sont pas avérées efficaces. En même temps, tout en comprenant les raisons pour lesquelles les politiques avaient été adoptées, certains Membres ont noté que les restrictions à l'exportation imposées par certains pays exportateurs de produits alimentaires en réponse à la crise alimentaire avaient contribué en partie à la hausse et à l'instabilité des prix. Certains Membres ont estimé que les politiques agricoles des pays développés avaient également un impact négatif sur les marchés internationaux des denrées alimentaires et qu'elles devraient être suivies et analysées par la FAO.

24. Le Comité a reconnu qu'il était important de suivre et d'évaluer les mesures prises par les gouvernements, en appliquant une méthodologie transparente. Il a été demandé que la FAO renforce l'analyse de l'impact, en ce qui concerne l'efficacité, des politiques engagées par les gouvernements pour abaisser les prix des denrées sur le marché national et protéger la consommation des groupes à faible revenu, ainsi que pour augmenter la production nationale et favoriser les producteurs. Le Comité a souligné combien il était important de procéder à une analyse approfondie de l'impact des mesures politiques prises sur les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) susceptibles d'être le plus touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires. Le Comité a reconnu qu'il fallait, s'agissant d'évaluer l'impact des politiques alimentaires, envisager le contexte social des interventions et aussi prendre en compte, au moment de l'examen des coûts et avantages des mesures, le coût des agitations sociales évitées. Certains Membres ont suggéré en outre que la FAO procède à une analyse de la possibilité et de l'éventuelle contribution d'autres plans de réserves internationales de céréales.

25. Le Comité a admis l'importance des investissements dans l'agriculture et il est convenu que les gouvernements devaient mettre l'accent sur des politiques de développement agricole à moyen et long termes afin de garantir l'approvisionnement en aliments et la stabilité des prix des denrées alimentaires. Des Membres ont relevé l'important rôle de la coopération internationale à ce sujet.

B.2 VERS LA FORMULATION DE POLITIQUES VISANT À REDUIRE AU MAXIMUM LES EFFETS DE DISTORSION CAUSES PAR LES MESURES DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

26. Le Comité a examiné la possibilité de politiques visant à réduire à un niveau minimal les effets de distorsion du soutien à l'agriculture, sur la base du document CCP 09/09. Il est convenu qu'il était nécessaire d'accroître la production agricole tant dans les pays développés que dans les pays en développement pour relever les futurs défis de l'économie de l'alimentation. Le Comité a reconnu que la question était complexe et il a noté que les politiques de soutien à l'agriculture avaient une incidence différente d'un pays à l'autre, selon les caractéristiques de leur agriculture, leurs échanges de denrées alimentaires et le solde de leurs échanges commerciaux. Des Membres ont admis que les pays non membres de l'OCDE intervenaient aussi moyennant des politiques dans le domaine agricole, dont certaines sont de nature à créer des distorsions, mais ils sont convenus que les effets des politiques de soutien ne sont pas les mêmes pour les pays en développement et les pays développés et que les politiques de certains États Membres de l'OCDE

avaient un impact nettement plus important sur les marchés mondiaux que celles des pays en développement. Il a également été noté qu'il ne fallait pas concevoir le découplage comme le simple établissement d'une distinction entre les mesures induisant une distorsion et les autres, mais plutôt subsumer toutes les politiques dans un seul ensemble comportant différents degrés de distorsion. Toutefois, il a été convenu que, à long terme, les subventions agricoles induisant une distorsion sont préjudiciables à l'agriculture des pays en développement. Même si les pays en développement et les pays développés produisent et échangent parfois des groupes de produits différents, les politiques de soutien nuisent globalement à la compétitivité des agriculteurs bénéficiant d'un soutien par rapport à ceux qui n'en bénéficient pas. Par ailleurs, le Comité a souligné que la communauté internationale devrait éviter les obstacles non tarifaires.

27. Le Comité s'est félicité des progrès accomplis en faveur du découplage des mesures nationales de soutien dans les États de l'OCDE et il a encouragé les pays à prendre d'autres mesures dans ce sens. Il a noté que, à moyen terme, les politiques de soutien relevant des mesures des catégories orange et bleue pourraient être reclassées en mesures de soutien de catégorie verte dans les cas où le soutien de catégorie verte peut aussi être considéré comme contribuant à la sécurité alimentaire car il préserve la capacité de production. Toutefois, à long terme, l'objectif devrait être d'adopter des politiques ne créant pas de distorsions, de sorte que tous les agriculteurs soient soumis aux mêmes conditions du marché.

28. Le Comité a souligné que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est le forum approprié pour examiner les réductions du soutien national dans un environnement multilatéral ayant le plus grand impact mondial possible et il a souligné qu'il était important de mener rapidement à bien les négociations du cycle de Doha.

29. Le Comité a noté que, pour nourrir une population mondiale croissante et répondre à l'augmentation de la demande de biocarburants, il était impératif de consentir des efforts constants pour maintenir ou accroître la capacité de production à la fois des pays développés et des pays en développement. Il a été admis qu'il fallait redoubler d'efforts pour soutenir la capacité des pays en développement d'augmenter les investissements, tant publics que privés, dans l'agriculture pour développer leur capacité de production et améliorer leur compétitivité. Il a été convenu que la sécurité alimentaire était un cadre idoine pour étudier de manière approfondie quelles seraient les politiques d'investissement appropriées. Le Comité a souligné qu'il était urgent de mettre l'accent sur les investissements dans l'agriculture des pays en développement et sur d'autres mesures de nature à lever les obstacles pesant sur l'offre, telles que les améliorations technologiques, un accès facilité aux intrants, et notamment au crédit et aux infrastructures essentielles. La nécessité que des organisations internationales, dont la FAO, fournissent des analyses, des conseils et un appui pour améliorer les cadres et ainsi faciliter les investissements agricoles a été soulignée et envisagée.

C. CONSÉQUENCES MACROÉCONOMIQUES ET GESTION DES FLUCTUATIONS DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

30. Le Comité a examiné l'évolution des prix des produits alimentaires, ses effets sur l'ensemble de l'économie et ses incidences au niveau des politiques, sur la base du document CCP 09/10. Il a reconnu que l'évolution des prix des produits alimentaires avait des répercussions sensibles sur l'économie des pays en développement et, plus particulièrement, sur celle des pays à faible revenu importateurs nets d'aliments.

31. Le Comité a noté que le document ne contenait pas de données empiriques sur l'expérience acquise par les pays au cours de la récente flambée des prix des denrées alimentaires, sur les politiques mises en œuvre ni sur leur efficacité en matière de compensation des effets négatifs des hausses des prix des aliments.

32. Le Comité a souligné que de nouveaux travaux étaient nécessaires sur un certain nombre de questions liées aux effets des fluctuations de prix des aliments et aux politiques adoptées pour

y faire face: la manifestation du « syndrome hollandais » et son impact sur les économies nationales; les effets des variations des prix des aliments au niveau des ménages; le degré de réaction de l'offre; les structures imparfaites des marchés des aliments dans les pays en développement et les contraintes que cela comporte pour la transmission des prix des marchés internationaux vers les marchés nationaux; et l'évaluation des charges supplémentaires et avantages que comportait la hausse des prix, respectivement pour les consommateurs et les producteurs. Le Comité a également jugé qu'il serait utile de tirer les enseignements des mesures et politiques adoptées.

33. Le Comité a été informé des travaux empiriques actuellement réalisés sur les questions relatives aux effets de la flambée récente des prix et sur les politiques mises en œuvre par les pays en développement. Il a noté qu'une évaluation empirique de ces questions figurait dans un certain nombre de publications de la FAO, y compris *La situation des marchés des produits agricoles* qui paraîtrait sous peu.

34. Certains membres ont également formulé des observations sur l'efficacité de certaines politiques adoptées pour gérer l'évolution des prix des aliments. Il a été souligné que des réponses rapides à la hausse des prix des aliments, y compris l'application de restrictions à l'exportation, risquaient de n'avoir aucun effet sur le niveau des prix, mais d'entraîner des conséquences négatives pour les pays appliquant de telles mesures ainsi que pour leurs partenaires commerciaux traditionnels. Certains membres ont évoqué les difficultés présentées par le « syndrome hollandais », en faisant remarquer que celui-ci était souvent le résultat d'une mauvaise gestion de l'économie.

35. Le Comité a demandé que le Secrétariat réalise de nouveaux travaux de recherche sur un certain nombre de questions, de préférence dans le cadre d'études de cas par pays. On trouve parmi ces questions: la répercussion des variations des cours internationaux sur les marchés nationaux des pays en développement, l'analyse des effets de la récente hausse de prix sur les producteurs et les consommateurs, au niveau des ménages, l'évaluation des politiques mises en œuvre pour faire face à la hausse des prix des aliments, dans une perspective à plus long terme, et le fonctionnement des marchés lors des flambées de prix.

IV. Mesures internationales concernant les produits agricoles

36. Le Comité s'est félicité des travaux réalisés en collaboration par la FAO et le Fonds commun pour les produits de base, notant les nombreuses activités réalisées depuis la dernière session dans le cadre de projets sur les produits de base et reconnaissant les contraintes croissantes auxquelles le Secrétariat était confronté pour réaliser ces travaux. Le Comité a pris note des travaux réalisés par la FAO en collaboration avec d'autres organismes, dans le cadre du « Programme relatif à l'ensemble des produits agricoles des pays ACP » parrainé par l'UE. Le Comité a demandé, pour sa prochaine session, un examen des leçons tirées des activités réalisées par la FAO pour la mise en valeur des produits.

37. Certains Membres ont fait des suggestions en vue de l'amélioration de l'efficience des travaux de supervision des projets du Fonds commun, y compris moyennant la simplification et la rationalisation des procédures de démarrage et d'évaluation des projets. Il conviendrait d'évaluer dans quelle mesure les réformes en cours à la FAO et au Fonds commun pour les produits de base pourraient contribuer à améliorer l'efficience et l'efficacité des travaux.

38. Le Comité a décidé de créer un Groupe de travail international chargé d'examiner le rôle actuel et futur des groupes intergouvernementaux de produits, y compris du Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents, de façon à améliorer l'efficacité de ces organismes en matière de réponse aux besoins actuels de l'économie mondiale des produits de base. Il a demandé au Secrétariat de préparer le mandat de ce groupe de travail, qui serait approuvé par le Bureau.

V. Organisation de la soixante-huitième session

39. Le Comité a été informé que la soixante-huitième session se tiendrait au cours du second semestre de 2010. La date exacte serait déterminée en temps voulu.

VI. Questions diverses

40. Le Comité a examiné une suggestion formulée par le Président, qui estimait qu'il était opportun de réfléchir au rôle et aux modalités de travail du Comité des produits, pour le présent et l'avenir, y compris à son titre. Le Comité des produits s'est réuni pour la première fois en 1950 lorsque la conjoncture commerciale était très différente. Les membres ont reconnu l'utilité de cette réflexion, mais ont conseillé d'éviter toute hâte sur cette question, étant donné que le processus de réforme de la FAO n'était pas encore terminé et que le mandat du Comité restait de toute façon valable. Le Secrétariat a été invité à préparer un document qui servirait de base aux débats d'une prochaine session sur les rôles et modalités de travail du Comité. Ce document devrait reconnaître les liens importants existant entre le Comité des produits, d'autres comités techniques de la FAO et des organisations internationales ayant un mandat apparenté.

41. L'attention du Comité a été appelée sur l'Objectif stratégique G du Cadre stratégique de la FAO, qui est en rapport avec son mandat, en notant toutefois que le Cadre stratégique était encore en cours d'élaboration. Un certain nombre de propositions ont été faites en ce qui concerne les priorités énoncées dans l'Objectif stratégique G, qui seraient incorporées dans de prochaines révisions. Certains Membres ont toutefois estimé que l'Objectif stratégique G était l'une des questions les plus importantes et ils ont regretté que ce point ait été ajouté au dernier moment, sous « Questions diverses ».

42. Le Comité a été informé des progrès accomplis en ce qui concerne la réforme et le renouveau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale par son Président. Le Comité a noté l'importance des questions relatives à la sécurité alimentaire pour d'autres comités techniques de la FAO, et notamment le Comité des produits, et s'est déclaré prêt à collaborer avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

APPENDICE A

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. JAMES G. BUTLER, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter la bienvenue, au nom du Directeur général, à la soixante-septième session du Comité des produits.

Le Comité des produits joue un rôle de première importance, en examinant l'évolution des marchés internationaux des produits et en donnant au Conseil des avis sur les questions de politique. Ce rôle est d'autant plus crucial que l'on a observé des réactions extrêmes du marché des produits depuis la dernière session du Comité en 2007: des prix n'avaient jamais été aussi élevés depuis trente ans, après quoi ils ont accusé une chute brutale. Autrefois, les marchés des produits agricoles connaissaient de longues périodes pendant lesquelles les prix, en valeur réelle, étaient bas ou en baisse, ponctués de maximums de courte durée – on peut se demander cependant si cette dernière période de prix élevés a bouleversé ce mode de fonctionnement, avec l'apparition de nouveaux facteurs tels que les biocarburants.

Alors que nous pensions bien connaître les comportements familiers des prix des produits, nous avons beaucoup appris au cours des deux dernières années et ce sont précisément ces leçons qui sont au centre de l'ordre du jour de la présente session.

Vous allez examiner les facteurs qui ont provoqué la hausse des prix et ses retombées, ainsi que la manière dont la crise financière a aggravé la chute attendue. Un événement parallèle organisé conjointement par la FAO et l'OCDE aidera à mettre en lumière les perspectives à court terme.

Nous savons que, malheureusement, de nombreux pays n'ont pas toujours choisi les meilleures réponses face à la flambée des prix des denrées alimentaires – ayant opté, pour des raisons bien compréhensibles, pour des mesures répondant à la situation d'urgence dans l'immédiat et d'un coût abordable, compte tenu des ressources budgétaires limitées dont ils disposaient. Vous vous pencherez sur ces questions de politique et sur les choix qui ont été faits, y compris en matière de gestion macroéconomique, jusqu'ici négligée dans les débats.

J'ai évoqué l'évolution des biocarburants en tant que nouveau facteur majeur à l'œuvre. La production de combustibles entrera-t-elle en concurrence avec la production vivrière à mesure que se renforcent les liens entre les marchés agricoles et ceux, bien plus vastes, de l'énergie? De nouveaux résultats des analyses fondées sur un modèle de la FAO vous seront présentés dans un document relatif au développement de la production de biocarburants et à ses incidences sur le marché et la sécurité alimentaire.

S'ajouteront à cela des questions et des défis plus généraux posés par la récente flambée des prix des denrées alimentaires et ses effets sur la sécurité alimentaire, le contexte des politiques commerciales internationales et la fiabilité des marchés internationaux pour les approvisionnements vivriers.

Compte tenu de l'évolution future des besoins alimentaires à plus long terme, il est à l'évidence nécessaire de relancer la production alimentaire, dans les pays en développement comme dans les pays développés, ces derniers devant également contribuer à satisfaire des besoins croissants en nourriture. Nous savons que par le passé, le soutien aux politiques agricoles des pays développés a souvent porté préjudice aux perspectives de développement des pays en développement, et vous vous efforcerez de trouver des moyens de concilier ces besoins contradictoires.

Les derniers progrès des négociations du Cycle de Doha, au nombre desquels des restrictions relatives aux mesures de soutien interne à l'agriculture ayant des effets de distorsion, seront également examinés au cours de cette session, ainsi que le besoin crucial d'investissements dans l'agriculture des pays en développement.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la FAO attache la plus grande importance à vos vues et aux indications que vous donnerez sur les questions dont vous êtes saisis. Le Secrétariat du Comité des produits est assuré par la Division du commerce et des marchés. À l'instar d'autres divisions du Département du développement économique et social, la Division du commerce et des marchés a fait l'objet d'une restructuration dans le cadre de la réforme en cours à la FAO, et dispose aujourd'hui d'équipes tournées vers les résultats, de façon à mieux tenir compte des priorités et à agir en conséquence. Mes collègues se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une réunion fructueuse et productive.

APPENDICE B

**ORDRE DU JOUR DE LA SOIXANTE-SEPTIÈME SESSION
DU COMITÉ DES PRODUITS**

1. Questions d'organisation
 - (a) Élection du Président et des Vice-Présidents
 - (b) Adoption de l'ordre du jour
2. La situation des marchés mondiaux des produits agricoles
 - (a) Déclaration prononcée au nom du Directeur général
 - (b) Situation actuelle et perspectives
 - (c) Incidences sur le marché et la sécurité alimentaire de l'évolution des marchés des biocarburants
3. Évolution des politiques ayant une incidence sur les marchés et le commerce des produits agricoles
 - (a) Négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
 - (b) Mesures destinées à faire face aux fluctuations des cours des produits agricoles
 - (c) Conséquences macroéconomiques et gestion des fluctuations des prix des produits alimentaires
4. Mesures internationales concernant les produits agricoles
5. Organisation de la soixante-huitième session
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport

APPENDICE C

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DES PRODUITS EXERCICE 2008-2009

Afghanistan	Fédération de Russie	Nouvelle-Zélande
Algérie	Finlande	Ouganda
Allemagne	France	Pakistan
Angola	Gabon	Panama
Arabie saoudite	Gambie	Paraguay
Argentine	Ghana	Pays-Bas
Arménie	Grèce	Pérou
Australie	Guatemala	Philippines
Autriche	Guinée	Pologne
Azerbaïdjan	Honduras	Portugal
Bangladesh	Hongrie	Qatar
Belgique	Inde	République de Corée
Bolivie	Indonésie	République dominicaine
Brésil	Iran (république islamique d')	République populaire
Bulgarie	Irlande	démocratique de Corée
Burkina Faso	Islande	République tchèque
Cameroun	Italie	République-Unie de Tanzanie
Canada	Japon	Roumanie
Cap-Vert	Jordanie	Royaume-Uni
Chili	Kenya	Saint-Marin
Chine	Koweït	Saint-Vincent-et-les
Chypre	Lesotho	Grenadines
Colombie	Lettonie	Sénégal
Communauté européenne (organisation membre)	Liban	Serbie
Congo	Libéria	Slovaquie
Costa Rica	Lituanie	Slovénie
Côte d'Ivoire	Madagascar	Sri Lanka
Cuba	Malaisie	Suède
Danemark	Mali	Suisse
Égypte	Maroc	Thaïlande
El Salvador	Maurice	Tunisie
Équateur	Mexique	Turquie
Érythrée	Mozambique	Ukraine
Espagne	Namibie	Uruguay
Estonie	Nicaragua	Venezuela
États-Unis d'Amérique	Niger	Zambie
Éthiopie	Nigéria	Zimbabwe
	Norvège	